



## Institut Régional de Formation sanitaire et sociale - Bretagne

# FICHE D'INSCRIPTION

### Préparation intensive aux épreuves écrites du concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers

TESTS : 26, 27 et 28 février 2018    Culture Générale : 1 et 2 mars 2018

cocher la case de votre choix

- BREST                       RENNES  
 SAINT BRIEUC            VANNES



#### PARTICIPANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 ☎ \_\_\_\_\_ ① \_\_\_\_\_  
 adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

#### SITUATION ACTUELLE :

Lycéen(e)    Etudiant(e)    Salarié(e),    Autre  
 Diplômes obtenus et filière : \_\_\_\_\_

#### FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Individuel  
 Professionnel  
     Employeur : \_\_\_\_\_  
     Adresse : \_\_\_\_\_  
 Autres financements (à préciser) \_\_\_\_\_

#### COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CETTE PRÉPARATION ?

Site Internet    Salon    Portes-Ouvertes    Journaux    Connaissance  
 Autre : \_\_\_\_\_

#### PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

dossier déposé le : .../.../2017

#### Pièces déposées :

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé  
 Deux chèques :  
     Frais de dossier:  
          30€  
     Frais pédagogiques :  
          120€  
         ou  200€  
         ou  320€

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le stagiaire ou son représentant légal (pour les mineurs)  
mention manuscrite « lu et approuvé » et signature

Documents à retourner à l'adresse suivante **Ne pas envoyer en recommandé**

- **Le dossier d'inscription dûment complété et signé**
- **Deux chèques : un de 30€ (frais de dossier non remboursables) et un de 120€ ou 200€ ou 320€ (frais pédagogiques en fonction des modules choisis) à l'ordre de l'IRFSS FPQ Bretagne**

IRFSS Croix-Rouge française Formations pré qualifiantes  
460 rue Jurien de la Gravière 29200 BREST

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat des formations pré qualifiantes 02.98.05.22.40 Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »



# FICHE D'INFORMATION

## Préparation intensive aux épreuves écrites du concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers

A conserver  
par le  
stagiaire

Conformément à l'article L6353 et suivant du code du travail :

### OBJECTIFS :

- Enrichir le questionnement en consolidant les capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation au regard de problématiques sanitaires et sociales
- Réajuster les principes méthodologiques : expression écrite, structuration d'un argumentaire, respect des consignes
- Réajuster et/ou renforcer les savoirs de base en français
- S'approprier la méthodologie pour mobiliser ses aptitudes, capacités cognitives dans des épreuves de tests
- Optimiser la gestion de son temps sur ce type d'épreuve

### CONTENU :

La formation se décline en 2 modules à partir des savoirs nécessaires à l'orientation vers un métier du champ sanitaire :

- **MODULE 1 : Tests d' aptitudes (21h)**
  - ✓ *Présentation des différents tests : aptitudes numériques et verbales, attention et concentration, tests psychotechniques : logique et raisonnement, organisation, spatialisation*
  - ✓ *Principes méthodologiques pour appréhender chaque type d'épreuve*
  - ✓ *Conseils pour la gestion du temps*
- **MODULE 2 Epreuve de culture générale (14h)**
  - ✓ *Accueil et présentation du projet global*
  - ✓ *Les modalités des épreuves*
  - ✓ *Etude de textes : paragraphes, idée principale, vocabulaire, notion de cadre de référence....*
  - ✓ *Rappel des consignes : Argumentaire, positionnement objectivé, élaboration d'un plan, techniques rédactionnelle....*

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Notre conviction est de faire, de cette formation préparatoire, un levier pour la réussite et l'égalité des chances en formation initiale. Nous privilégions donc :

- L'analyse réflexive pour favoriser l'apprentissage, la recherche de réponses pertinentes par un travail de groupe dans le respect des stagiaires en favorisant l'entraide, l'émulation
- La mise en œuvre de méthodes actives permettant un échange constant sur les expériences de chacun avec :
  - Travaux de groupe
  - Mise en situation à partir d'épreuves types de culture générale et tests
  - Auto-évaluation et propositions d'axes d'amélioration
- Des conseils pour un temps d'auto-formation à distance via des sites dédiés



## MODALITES :

<b>Public</b>	Toute personne répondant aux conditions réglementaires pour s'inscrire aux épreuves d'admissibilité du concours visé.
<b>Dates</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Module 1 : Tests psychotechniques : 26, 27 et 28 février 2018</li><li>▪ Module 2 : Culture générale : 1 et 2 mars 2018</li></ul>
<b>Lieux et horaires</b>	De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  <i>Site de Rennes :</i> IRFSS Croix-Rouge française 10 rue André et Yvonne Meynier 35000 RENNES <i>Site de Brest :</i> IRFSS Croix-Rouge française 460 rue Jurien de la Gravière 29200 BREST <i>Site de Vannes-Arradon :</i> IRFSS Croix Rouge Française 16 allée Gustave Eiffel 56 610 Arradon <i>Site de St Brieuc :</i> A confirmer
<b>Nombre d'heures</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> MODULE 1 <b>21h</b></li><li><input type="checkbox"/> MODULE 2 <b>14h</b></li><li><input type="checkbox"/> MODULE1 + MODULE 2 <b>35h</b></li></ul>
<b>Coût</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Frais de dossier : <b>30€</b> (encaissement à compter du dépôt de dossier, non remboursable)</li><li>▪ Frais pédagogiques :<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> MODULE 1 <b>200€</b></li><li><input type="checkbox"/> MODULE 2 <b>120€</b></li><li><input type="checkbox"/> MODULE1 + MODULE 2 <b>320 €</b></li></ul></li></ul>
<b>Modalités d'inscription</b>	Constitution du dossier d'inscription : fournir les pièces obligatoires lors du dépôt de dossier, tout dossier incomplet sera refusé. Après enregistrement de l'inscription, un contrat de formation vous sera adressé dans les meilleurs délais

